

ÉVALUATION CONTINUE DES PROGRAMMES, UNE NOUVELLE MÉTHODE*



LEE ANNE JOHNSTON
Conseillère pédagogique
Cégep Heritage College

Mener une évaluation exhaustive des programmes au cours d'une année exige des ressources considérables de la part d'un cégep. Cette évaluation doit en effet aborder les six critères mis de l'avant par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC, 1994a). Dans la plupart des cas, il s'agit d'une vaste entreprise qui exige un fort investissement en temps des professionnels et des professeurs d'un cégep.

Reconnaissant l'importance de l'évaluation des programmes pour maintenir l'excellence de ceux-ci et assurer la réussite des étudiants, le Cégep Heritage College souhaitait adopter une démarche appropriée, durable et conforme aux recommandations et aux exigences de la CEEC. Le cégep est arrivé à la conclusion que l'évaluation continue constituait la méthode la plus pratique. À la suite des travaux d'un comité de collaboration, réalisés de 2007 à 2009, nous avons revu la politique n° 17¹ du cégep portant sur l'évaluation des programmes. Cette politique met l'accent sur des activités annuelles d'évaluation des programmes qui donnent lieu tous les sept ans à un rapport complet. Il incombe à chaque comité de programme de mener des évaluations continues et d'en faire rapport chaque année au directeur des études.

Dans le présent article, nous présentons les motifs justifiant l'adoption d'une évaluation continue des programmes de même que nos réalisations à ce jour et nos objectifs pour les prochaines années.

CONTEXTE

Le Cégep Heritage College est un petit cégep anglophone situé dans l'Outaouais. Il offre actuellement 12 programmes, dont quatre programmes préuniversitaires et huit programmes techniques. Il compte quelque 1 000 étudiants, 120 enseignants, trois conseillers pédagogiques et quatre aides pédagogiques. C'est le contexte propre à un petit cégep qui nous a poussés à réfléchir à différentes facettes de l'évaluation des programmes.

Chaque cégep conçoit ses programmes en se basant sur les documents et sur les standards ministériels. Chaque cégep a la responsabilité d'évaluer ses programmes (CEEC, 1994b). Pour assurer une certaine normalisation, la CEEC offre un cadre de référence (1994a) que les cégeps mettent en œuvre dans leur contexte. Conformément au cadre de référence, tous les programmes doivent couvrir six critères d'évaluation : la pertinence du programme, la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières aux besoins de formation, l'efficacité du programme et la qualité de la gestion du programme. Pour mettre en œuvre les évaluations de programmes, les cégeps sont tenus de préparer une politique institutionnelle qui précise la façon dont les évaluations seront réalisées, l'identité des personnes responsables et le calendrier de réalisation des évaluations. Au Cégep Heritage College, cette politique institutionnelle est la politique n° 17 portant sur l'évaluation des programmes. Avant 2009, cette politique prévoyait la réalisation d'une évaluation complète de chaque programme tous les 10 ans.

Pour qu'un programme connaisse du succès, il est essentiel qu'il tienne compte de son contexte particulier, de son groupe cible, des ressources qui lui sont allouées et des possibilités offertes aux diplômés sur le marché du travail ou aux études supérieures. Dans notre monde en constante évolution, ces facteurs fluctuent constamment. Les classes actuelles d'étudiants de première année illustrent bien les récentes transformations, non seulement parce que la formation qu'ils ont reçue a changé considérablement avec le renouveau pédagogique mis de l'avant par le gouvernement du Québec pour le secondaire, mais aussi parce que ces étudiants forment la première véritable génération Internet. Ces jeunes ont confiance aux médias et valorisent la connectivité. Une bonne compréhension de leurs capacités et de la manière dont on doit travailler avec eux est essentielle pour assurer leur réussite scolaire et constitue de ce fait un facteur essentiel de l'excellence des programmes.

* Soumis et évalué dans sa version originale anglaise, cet article rédigé avec la collaboration de Maureen Hillman, professeure retraitée du Cégep de Sherbrooke, a été traduit en français par les Services d'édition Guy Connolly et paraît, tant en français que dans sa version anglaise, dans le site Web de l'AQPC grâce au soutien financier de l'Entente Canada-Québec pour l'enseignement dans la langue de la minorité.

¹ On peut consulter cette politique (en anglais) à l'adresse [www.cegep-heritage.qc.ca/PDF_Files/Policies/Policy-17.pdf].



En parallèle, les cégeps évoluent dans un contexte où ils doivent faire plus avec moins. L'optimisation des ressources constitue dorénavant un facteur crucial et oblige les collèges à être les plus efficaces possible. Il peut s'avérer difficile de trouver des spécialistes en évaluation de programmes. Or, ceux-ci représentent une ressource essentielle du processus. S'attendre à ce que les comités de programmes, généralement constitués d'enseignants qui ne sont pas tenus de posséder de l'expertise en la matière, préparent et mettent eux-mêmes en œuvre une évaluation des programmes n'est ni réaliste ni efficace. L'embauche d'un spécialiste qui mènerait une évaluation poussée de chaque programme constituerait la solution parfaite, mais celle-ci n'est pas à la portée d'un bon nombre de cégeps.

Voilà pourquoi les cégeps doivent trouver à l'interne l'expertise en évaluation des programmes. Dans la plupart des cas, cette tâche incombe au conseiller pédagogique, un poste qui exige certaines compétences dans ce domaine. En règle générale, le conseiller pédagogique est responsable de l'évaluation des programmes et travaille en collaboration avec les comités de programmes.

Puisque plusieurs aspects du contexte de notre collège sont communs à d'autres établissements du réseau, la méthode qui est décrite dans la prochaine section pourrait intéresser d'autres cégeps

■ MÉTHODOLOGIE ET PRINCIPALES DÉCISIONS

Le Cégep Heritage College souhaitait adopter une démarche qui permettrait d'évaluer simultanément tous les programmes de manière continue, en échelonnant les activités du processus et en recueillant continuellement des données, tout en établissant l'expérience et l'expertise du cégep en la matière. Il est devenu de plus en plus clair que, dans notre contexte, il serait impossible de soutenir la méthode d'évaluation des programmes prévue à l'origine par notre politique institutionnelle. Par conséquent, il nous a semblé que notre contexte nécessitait la mise en place d'une démarche continue et de collaboration, pilotée par le conseiller pédagogique

Nous avons commencé par revoir notre politique institutionnelle qui prévoyait «[...] un cycle annuel d'activités continues d'évaluation des programmes et la tenue moins fréquente d'activités d'évaluation des programmes en profondeur²» (Cégep Heritage College, 2009, p. 2). Nous estimions que cette méthode serait viable grâce à l'étroite collaboration des Services pédagogiques et des 12 comités de programmes. Le conseiller pédagogique définissait un cadre d'évaluation, créait des outils

et des modèles, puis offrait des conseils et du soutien afin de permettre aux comités de programmes de réaliser leurs propres activités d'évaluation. Cette démarche visait à établir des capacités en évaluation des programmes de manière à ce que chaque programme puisse répondre aux besoins changeants des étudiants et du marché du travail.

Nous avons pris la décision charnière de confier la responsabilité des évaluations continues aux comités de programmes. Au Cégep Heritage College, conformément à la convention collective, les comités de programmes sont composés de professeurs qui enseignent au sein du programme, d'un conseiller pédagogique et d'un aide pédagogique. Ils sont généralement dirigés par le coordonnateur du programme évalué, lequel est un membre du corps professoral auquel on a accordé une libération afin d'assurer la coordination du programme. Il est également à noter que l'attribution à une personne des responsabilités liées à la coordination des programmes est cyclique et change généralement tous les deux ou trois ans. Le comité de programme fait annuellement rapport au directeur des études, qui en dernier ressort est responsable de l'évaluation des programmes.

L'autre décision clé que nous avons prise a été de demander à chaque comité de programme de choisir pour chaque année scolaire un critère d'évaluation sur lequel les activités d'évaluation seraient axées. Ainsi, tous les sept ans, les comités auront mené une étude approfondie de chacun des critères d'évaluation. Ils seront alors en mesure de préparer un rapport de synthèse sur le rendement du programme tenant compte de chacun des critères. Ce rapport constituera le fondement de l'étude et du rapport approfondis et exhaustifs sur l'évaluation du programme. Cependant, conformément au cadre de référence de la CEEC, les nouveaux programmes ou les programmes récemment modifiés doivent faire l'objet d'une évaluation approfondie après un cycle, soit deux ans pour un programme préuniversitaire et trois ans pour un programme technique.

La commission des études prend des décisions et supervise les politiques qui ont des répercussions sur les programmes d'études et l'évaluation de la réussite des étudiants. Pour soutenir l'évaluation continue des programmes, elle a instauré un comité permanent, le comité Évaluation et élaboration des programmes (EEP)³, dirigé par un membre de la commission des études et formé de représentants des programmes préuniversitaires et techniques ainsi que de la formation générale.

² Traduction libre de «[...] an annual cycle of ongoing program evaluation activities and less frequent in-depth program evaluation activities».

³ Traduction libre de «Program Evaluation and Development (PED)».



Le mandat du comité EEP consiste à être proactif dans la communication des processus d'évaluation des programmes, des outils et des pratiques exemplaires. Ce mandat consiste aussi à partager de précieux renseignements quant à la faisabilité, la valeur et la facilité d'utilisation des outils mis de l'avant par le processus d'évaluation continue.

[...] il nous a semblé que notre contexte nécessitait la mise en place d'une démarche continue et de collaboration, pilotée par le conseiller pédagogique.

MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION CONTINUE DES PROGRAMMES

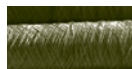
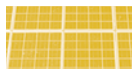
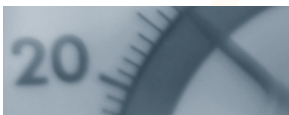
Conscient du leadership et de l'encadrement nécessaires pour mettre de l'avant l'évaluation continue des programmes, le conseiller pédagogique a conçu un cadre de travail com-

prenant un calendrier ainsi qu'une série de modèles et d'outils visant à tenir compte des six critères d'évaluation prescrits par le cadre de référence de la CEEC (1994a). Les modèles et les outils ont été mis à la disposition des comités de programmes et ont fait l'objet de plusieurs séances de perfectionnement professionnel. Ils peuvent être utilisés comme tels ou adaptés aux besoins particuliers d'un programme.

Dans le but d'intégrer l'évaluation continue au programme et aux structures institutionnelles en place, le conseiller pédagogique a dressé un calendrier de l'évaluation des programmes (figure 1). Les Services pédagogiques estimaient qu'il était important que les travaux d'évaluation suivent le cours naturel de l'année scolaire. En outre, le calendrier proposé permettait aux comités de programmes qui souhaitaient faire des modifications pour lesquelles l'approbation de la commission des études était nécessaire de préparer plus efficacement leur présentation et les documents pour l'année scolaire suivante.

FIGURE 1 CALENDRIER DE L'ÉVALUATION CONTINUE DES PROGRAMMES 2011-2012

MOIS	ACTIVITÉS — Utilisez les questions d'évaluation figurant dans votre classeur (copie papier) et dans la page Moodle du <i>Guide d'évaluation des programmes</i> (copie électronique).	RÉSULTATS
Septembre	<p>Le comité de programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> examine les recommandations formulées l'année précédente dans le rapport de programme et confirme les mesures prévues; met sur pied un comité spécial d'évaluation du programme, au besoin. <p>Le comité de programme ou le comité spécial d'évaluation du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> reçoit des données à jour des Services aux étudiants; passé en revue les activités d'évaluation, les outils et les rapports de l'année précédente (ou des années précédentes); confirme le calendrier, les rôles et les responsabilités; élabore le plan de travail annuel d'évaluation des programmes. 	<p>Plan de travail de l'évaluation des programmes comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> les activités d'évaluation à réaliser; les modifications à effectuer suivant les mesures prévues.
Décembre	Le comité de programme ou le comité spécial d'évaluation du programme examine et évalue les progrès réalisés en collaboration avec le département visé.	Mise à jour du plan de travail
Avril-mai	Le comité de programme ou le comité spécial d'évaluation du programme : <ul style="list-style-type: none"> analyse les résultats des activités d'évaluation; convient de recommandations et d'un plan d'action; rédige le ou les rapports préliminaires. 	<p>Données</p> <p>Rapport préliminaire</p>
Mai	Le comité de programme ou le comité spécial d'évaluation du programme : <ul style="list-style-type: none"> consulte les membres du comité pour parfaire le rapport; dresse le plan d'action pour l'année suivante. <p>Le comité spécial d'évaluation du programme présente au comité de programme un rapport d'évaluation approfondi et exhaustif.</p>	<p>Rapport définitif</p> <p>Plan d'action</p>
Juin	Le comité de programme soumet son rapport annuel au directeur des études.	Rapport annuel



Compte tenu du fait que chaque programme est unique et que la sélection des critères d'évaluation peut être influencée par de nombreux facteurs, il est apparu logique aux Services pédagogiques de laisser chaque comité de programme choisir

quel critère serait évalué. Nous avons créé une liste (figure 2) visant à aider le comité de programme à choisir chaque année le critère qui serait évalué.

FIGURE 2 LISTE DES VÉRIFICATIONS 2011-2012 DE L'ÉVALUATION D'UN PROGRAMME		
Pertinence	Le programme prépare-t-il les étudiants à l'université ou au marché du travail ? Le programme prépare-t-il les étudiants pour la société d'aujourd'hui ? Le programme satisfait-il les attentes des étudiants ?	Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout
	Veillez coter la pertinence générale de votre programme.	Excellente/bonne/adéquate/faible
Cohérence	Les objectifs et les standards du programme d'études sont-ils clairs ? Les activités d'apprentissage préparent-elles les étudiants à atteindre les objectifs du programme ? La séquence des cours est-elle adéquate ? La charge de travail et les exigences des cours sont-elles adaptées ?	Très/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout
	Veillez coter la cohérence générale de votre programme.	Excellente/bonne/adéquate/faible
Méthodes et encadrement	Dans quelle mesure le programme fait-il participer les étudiants ? Dans quelle mesure le programme permet-il de détecter les étudiants à risque ? Les professeurs sont-ils disponibles ?	Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout
	Veillez coter la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement de votre programme dans leur ensemble.	Excellente/bonne/adéquate/faible
Ressources	L'équipe d'enseignement du programme est-elle adéquate (expertise, compétences complémentaires) ? Le programme est-il adéquatement soutenu (professionnels et personnel de soutien) ? Le programme soutient-il l'engagement et le développement professionnel des professeurs ? Les ressources à l'enseignement et à l'apprentissage dont dispose le programme sont-elles adéquates ? Les ressources financières du programme sont-elles adéquates ?	Très/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout
	Veillez coter vos ressources, dans leur ensemble.	Excellentes/bonnes/adéquates/faibles
Efficacité	Les étudiants qui s'engagent dans le programme sont-ils bien préparés ? Les activités étudiantes témoignent-elles du succès du programme ? Le taux de réussite des cours est-il satisfaisant ? Dans quelle mesure les diplômés atteignent-ils les objectifs et les standards d'apprentissage ?	Très/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout
	Veillez coter l'efficacité générale de votre programme.	Excellente/bonne/adéquate/faible
Gestion	Dans quelle mesure le programme est-il bien géré ? Dans quelle mesure assurez-vous un suivi continu de son succès continu ? Votre programme est-il reconnu ?	Très/assez/un peu/pas du tout Beaucoup/assez/un peu/pas du tout Très/assez/un peu/pas du tout
	Veillez coter la qualité générale de la gestion de votre programme.	Excellente/bonne/adéquate/faible



Après avoir choisi le critère auquel ils se consacreront au cours de l'année, les comités de programmes sont invités à planifier les activités d'évaluation de manière à les réaliser en temps opportun. Pour guider leur travail, les comités utilisent la page des questions d'évaluation correspondant au critère choisi. La figure 3 présente un exemple de questions proposées pour l'un des critères, à savoir la cohérence du programme. On attend des comités de programmes qu'ils abordent chacune des questions et justifient leurs réponses à l'aide des données connues. On trouve les sources de données recommandées dans la boîte à outils qui suit les questions. Il est à noter que, au moment où ces lignes sont écrites, tous les outils et les modèles sont considérés comme «en cours d'élaboration». Nous envisageons de les valider et de les améliorer au cours des prochaines années.

FIGURE 3 QUESTIONS REPÈRES 2011-2012 LIÉES À LA COHÉRENCE DU PROGRAMME

— Questions complémentaires

1 Les objectifs et les standards du programme d'études sont-ils clairs ?

- Les professeurs reçoivent-ils et consultent-ils un exemplaire du devis du programme ?
- Les professeurs préparent-ils leurs plans de cours en se référant aux plans-cadres approuvés par le département ?
- Le programme utilise-t-il son aperçu (synopsis) de programme ?
- Les professeurs ont-ils l'occasion de formuler des rétroactions, des demandes, etc. ?

2 Les activités d'apprentissage préparent-elles les étudiants à atteindre les objectifs du programme ?

- Les professeurs démontrent-ils la façon dont les objectifs d'apprentissage mis de l'avant dans leurs cours aident les étudiants à atteindre les objectifs et les standards d'apprentissage du programme ?
- Le comité de programme tient-il au moins une rencontre chaque session ?
- L'épreuve de synthèse de programme correspond-elle aux objectifs d'apprentissage du programme ?
- L'épreuve de synthèse de programme atteste-t-elle de l'atteinte par l'étudiant des objectifs d'apprentissage du programme ?

3 La séquence des cours est-elle adéquate ?

Les cours doivent être offerts selon une séquence qui favorise le développement de la pensée critique ainsi que l'intégration des compétences et des connaissances.

- Le programme est-il structuré de manière à permettre aux étudiants de développer progressivement et selon une séquence logique les objectifs visés par le programme ? Cet aspect est-il clairement présenté dans les plans de cours ?
- Les cours préalables et ceux qui doivent être suivis en parallèle lors d'une même session soutiennent-ils les réalisations et l'apprentissage progressifs ?

4 La charge de travail et les exigences du cours sont-elles adaptées ?

- La pondération des cours et les crédits accordés sont-ils adaptés ?
- Les activités d'apprentissage de chaque cours sont-elles adaptées, compte tenu de la pondération du cours ?

BOÎTE À OUTILS : SOURCES DE DONNÉES RECOMMANDÉES

- Évaluations de cours : étudiants et professeurs
- Documents du programme
- Plans de cours et plans-cadres
- Cours préalables et concomitants
- Notes de réunion du programme et du département
- Aperçu du programme
- Profil TIC

Les Services pédagogiques fournissent à chaque programme des statistiques locales et pour le réseau concernant la persévérance scolaire et le taux de réussite des cohortes d'un même programme. Les statistiques sont publiées en avril et portent sur la dernière année scolaire terminée. Le Cégep Heritage College fournit aussi le questionnaire de chacune des enquêtes menées auprès des étudiants, recueillant ainsi des données centrales pour l'enquête auprès des étudiants sortants et celle qui est menée auprès des diplômés⁴.

⁴ Il nous reste à concevoir l'enquête auprès des étudiants entrants et celle qui est réalisée auprès des étudiants actuels. Ces travaux sont prévus en 2012-2013.



Du début à la mi-juin, lorsque l'année scolaire tire à sa fin, les comités de programmes soumettent leur rapport annuel aux Services pédagogiques. Leur rapport inclut leurs activités d'évaluation de programmes, leurs constatations ainsi que leurs recommandations (figure 4). Le rapport doit être bref et comprendre des données recueillies grâce aux activités d'évaluation menées. Le directeur des études et le conseiller pédagogique lisent les rapports et préparent le suivi à donner au cours de l'année scolaire suivante. Ils communiquent avec les responsables des programmes qui proposent des changements devant être approuvés par la commission des études de manière à établir un calendrier des activités.

FIGURE 4 MODÈLE DE RAPPORT ANNUEL 2011-2012

<p>Veillez fournir une description générale du programme</p>
<p>Résumé d'une demi-page: veuillez joindre un aperçu (synopsis) de votre programme en annexe.</p>
<p>Veillez fournir un aperçu des activités d'évaluation du programme réalisées au cours de l'année scolaire</p>
<p>Résumé d'une demi-page: veuillez joindre le plan de travail de l'évaluation du programme en annexe.</p>
<p>Selon vos observations, quelles sont les forces et les faiblesses du programme ?</p>
<p>Résumé d'une page: veuillez joindre les données et les outils en annexe.</p>
<p>Veillez présenter vos conclusions, vos décisions et vos recommandations de modifications de programme pour améliorer les trois points suivants.</p> <p>Veillez inclure un plan d'action.</p>
<p>Une page présentant: 1. La réussite des étudiants, à savoir les étudiants qui acquièrent les compétences; 2. Le degré de préparation des étudiants à poursuivre leurs études ou à entrer sur le marché du travail; 3. La viabilité du programme.</p>

Changement souhaité	Mesures requises	Responsable	Calendrier
	}	}	}

ANNEXES

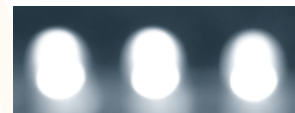
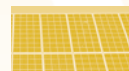
- Aperçu du programme
- Plan de travail de l'évaluation du programme
- Constats
- Données sur les principaux indicateurs de rendement fournis par les Services pédagogiques
- Copies de tous les rapports d'enquêtes

Un des effets positifs de l'évaluation continue des programmes est de soutenir l'approche programme. La collecte permanente de données et la préparation de rapports annuels permettent en effet à tous les professeurs du programme de discuter ouvertement de ses forces et de ses faiblesses. Au fil du temps, les données aideront les responsables des programmes à dégager des tendances et à être proactifs dans le développement continu des programmes. Les données ainsi que les rapports sont conservés de manière centralisée et offrent des renseignements pertinents au cas où des modifications devraient être apportées aux programmes.

LEÇONS RETENUES

Nous terminerons bientôt la troisième année de mise en œuvre de l'évaluation continue des programmes et nous apprenons comment améliorer l'implantation de cette démarche. Au départ, nous avons offert les outils et les modèles uniquement dans la version imprimée, mais le comité EEP a rapidement pris l'initiative de tous les inclure dans le système de gestion pédagogique du cégep. L'étape suivante consistait à centraliser l'évaluation de tous les programmes et de chaque département de la formation générale en vue de l'année scolaire 2011-2012. Dans le dossier centralisé, on trouve un exemplaire de la politique n° 17, l'ensemble des données propres au programme ainsi que tous les outils et les modèles d'évaluation du programme. S'y trouve aussi une feuille de suivi visant à faciliter la transition en cas de changement de coordonnateur du programme. Des commentaires reçus donnent à penser que ce dossier centralisé a permis de structurer et de consolider le processus, et a aidé les programmes à comprendre l'objectif et les résultats de l'évaluation.

Grâce aux séances de développement professionnel (qui se tiennent lors des journées pédagogiques), aux convocations aux réunions des comités de programmes, aux rapports annuels des programmes et aux constants efforts en vue d'en souligner l'importance, nous entendons de plus en plus le corps professoral parler de l'évaluation continue des programmes. Toutefois, en consultant les rapports annuels reçus au cours



des deux dernières années, nous avons constaté que certains programmes ne comprennent pas la valeur de toutes les activités d'évaluation. Pour combler cette lacune, le comité EEP a commencé à communiquer certaines pratiques exemplaires liées à des activités d'évaluation propres à des critères précis.

Les Services pédagogiques comprennent que l'adoption d'une évaluation continue des programmes représente un changement profond qui nécessite la participation directe des comités de programmes dans l'évaluation de leur propre excellence. Puisque les changements entraînent toujours une certaine résistance, certains comités de programmes ont tardé à se conformer. D'autres ont adopté la méthode d'emblée et ont abordé deux ou trois critères de façon rigoureuse. En raison de circonstances particulières, deux comités de programmes se sont vu accorder plus de temps pour réaliser une évaluation poussée. Ils ont tous les deux accepté d'utiliser les modèles et les outils de la démarche continue, ce qui leur a permis de constater que d'importants changements devaient être apportés à l'égard de la cohérence et du profil du programme.

Au cours du déploiement, il est apparu qu'il fallait apporter de légers changements à la politique n° 17 portant sur l'évaluation des programmes. Certaines échéances et le rôle des comités ont dû être modifiés pour mieux refléter nos réalités. Ces modifications seront proposées dès le début de l'année 2012-2013.

La présentation faite par le Cégep Heritage College lors du colloque 2011 de l'AQPC nous a permis de faire connaître nos premiers travaux sur l'évaluation des programmes. À titre de suivi, il a été suggéré que ces travaux soient communiqués au sein d'un comité de représentants de cégeps intéressés. Ce comité a été mis sur pied et a tenu des réunions grâce au généreux soutien de l'APOP-Tandem. Depuis mars, des représentants de cégeps anglophones ont tenu des rencontres virtuelles pour partager des méthodes, des outils ainsi que des points de vue concernant l'évaluation des programmes. Une rencontre tenue à l'occasion d'une séance de réseautage organisée en marge du colloque 2012 de l'AQPC a favorisé des échanges avec d'autres cégeps à propos des méthodes d'évaluation des programmes.

Au Cégep Heritage College, l'évaluation continue des programmes est en constante évolution. Nous sommes conscients que cette manière de faire modifie les responsabilités des coordonnateurs et des comités de programmes. Nous sommes aussi déterminés à améliorer notre capacité d'évaluer les programmes. Nous visons en outre à intégrer les activités d'évaluation des programmes aux pratiques de gestion continue de façon efficace et efficiente

► L'AVENIR

À l'instar de tous les cégeps, le Cégep Heritage College vise la réussite des étudiants dans tous les programmes. Nous avons fait de l'évaluation continue des programmes l'une de nos principales stratégies d'excellence des programmes et de réussite scolaire. La mise en œuvre de la politique n° 17 fera l'objet d'une évaluation en 2014, ce qui nous aidera à juger de l'efficacité de notre démarche.

L'évaluation continue des programmes permet de tenir rapidement compte des améliorations possibles et d'apporter immédiatement les correctifs nécessaires. Elle permet également de s'adapter aux besoins changeants des étudiants, des universités et du marché du travail de manière à solidifier les programmes et à les rendre chaque année plus viables.

Soulignons enfin que l'évaluation continue des programmes repose sur une grande collaboration et stimule la cohésion au sein de chaque programme et au sein d'un collègue. Nous prévoyons qu'une collaboration avec d'autres cégeps permettra de bonifier les outils et les pratiques d'évaluation et d'en accroître l'efficacité, renforçant ainsi notre capacité collective d'évaluer nos programmes. Ultimement, cela permettra de ramener l'évaluation des programmes à ceux à qui cela revient de droit, à savoir les comités de programmes eux-mêmes. ►

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CÉGEP HERITAGE COLLEGE. *Policy #17 Concerning Program Evaluation*, Cégep Heritage College, 2009.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC). *L'évaluation des programmes d'études. Cadre de référence*, Gouvernement du Québec, janvier 1994a.

COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL (CEEC). *Évaluation des politiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études. Cadre de référence*, Gouvernement du Québec, octobre 1994b.

Lee Anne JOHNSTON est conseillère pédagogique au Cégep Heritage College. Détentrice d'une maîtrise et d'un baccalauréat en éducation ainsi que d'un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé, elle cumule plus de 35 ans d'expérience dans le domaine pédagogique. Avant d'entrer au service du Cégep Heritage College, elle a dirigé une firme de conseillers pédagogiques, a enseigné au secondaire et a été spécialiste principale en conception d'apprentissage. En outre, elle a travaillé comme consultante en formation des entraîneurs en sport amateur et a conçu et suivi différents programmes éducatifs pour les enfants.

ljohnston@cegep-heritage.qc.ca